



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rapprochement entre Suez et Veolia

Question au Gouvernement n° 3676

Texte de la question

RAPPROCHEMENT ENTRE SUEZ ET VEOLIA

M. le président. Avant de lui donner la parole pour sa dernière question au Gouvernement, je remercie Mme Laure de La Raudière pour son engagement constant dans le travail parlementaire et je lui adresse mes vœux de succès dans ses nouvelles fonctions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Agir ens, LaREM, Dem et L.T.*) La parole est à Mme Laure de La Raudière.

Mme Laure de La Raudière. Merci monsieur le président et mes chers collègues, mais il reste encore l'audition au Sénat demain...

Permettez-moi de m'associer, au nom de tous les députés du groupe Agir ensemble, à l'hommage rendu à notre collègue Marielle de Sarnez. Elle était une militante engagée dans la défense des valeurs européennes, combat que nous partagions avec elle. Tout en présidant avec talent la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, elle luttait avec courage et discrétion contre une maladie incurable. Nous avons tous été profondément émus de sa disparition et adressons toutes nos pensées attristées à sa famille et à ses proches.

Ma question s'adresse à monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance : loin de mes questions habituelles sur les enjeux numériques, variés et nombreux, je souhaite vous interroger sur le feuilleton Veolia-Suez qui dure depuis plus de quatre mois. (*M. Jean Lassalle applaudit.*) L'opération est toujours incertaine, comme en témoignent plusieurs décisions de justice qui l'ont bloquée.

Nous souhaitons tous que la solution réponde aux critères que vous avez vous-même posés : maintenir un niveau de concurrence satisfaisant permettant des prix compétitifs pour les Français, garantir l'emploi dans les territoires et disposer de deux champions puissants dans les services aux collectivités en France et en Europe. Hier a émergé la possibilité d'une solution alternative, avec le fonds Ardian. Monsieur le ministre, il est temps de revenir à une solution négociée et amicale, de prononcer en quelque sorte un cessez-le-feu entre les deux grands groupes. Nous connaissons votre volonté d'apaiser la situation et de protéger les milliers d'emplois qui sont en jeu. Que pensez-vous de la solution alternative qui se dessine avec le fonds Ardian ? Est-elle à même d'apporter les garanties nécessaires ? Lui apportez-vous le soutien de l'État ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance.

M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance. Permettez-moi tout d'abord, à la suite du président Ferrand, de rendre hommage à la qualité du travail que vous avez effectué depuis 2007 comme députée avec la majorité, notamment sur les questions de technologies numériques. Grâce à vous, le statut de conjoint collaborateur a été renforcé dans le cadre de la loi relative à la croissance et la transformation des

entreprises, dite PACTE. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*) C'était une avancée sociale majeure, dont je tiens à vous remercier une nouvelle fois.

S'agissant du projet Veolia-Suez, nos convictions restent les mêmes. Vous l'avez rappelé, ce qui compte dans cette affaire, c'est d'abord la préservation de l'emploi – 30 000 salariés sont concernés –, mais c'est aussi la qualité de l'offre industrielle et la préservation de la concurrence dans les métiers de la gestion de l'eau et des déchets. Nous resterons attentifs à ce que ces défis soient relevés dans le cadre de l'opération entre Veolia et Suez. Ma conviction profonde, que j'exprime depuis le début et que je voudrais rappeler ici avec beaucoup de fermeté, c'est que ces défis seront relevés si cette opération se fait dans un cadre négocié amical et durable. Je souhaite donc qu'elle s'inscrive dans ce cadre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3676

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, finances et relance

Ministère attributaire : Économie, finances et relance

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)